

Le 2 novembre

Dans les sphères académiques on prépare d'arrache-pied la rentrée scolaire de mi-trimestre. Les chefs d'établissement et leurs syndicats sont convoqués pour se remuer les méninges afin que l'hommage à Samuel PATY soit organisé sans trouble excessif. Une chose est intouchable : c'est le principe selon lequel la Principale du collège du Bois d'Aulne s'est acquittée impeccablement de sa charge entre le 5 octobre et le 18 octobre 2020 ... Voire ...

Ne pas faire de vague étant le *credo* auquel la plupart des chefs d'établissement se rattache désespérément, il dut être difficile d'avoir une salle des profs divisée, de recevoir un salafiste même pas parent d'un élève du collège, d'être menacée d'une manifestation islamiste devant l'établissement, de laisser répondre l'autorité académique confortablement installée à Cergy-Pontoise directement au salafiste qu'on allait y mettre bon ordre, d'accompagner (?) au commissariat un professeur accusé d'acte pornographique et répliquant par une plainte en diffamation, d'être abreuvée par une cabale sur les réseaux sociaux, d'être sollicitée par le maire, le député et qui sait encore pour faire cesser le ramdam, alors que dans cette période aucun agent public de l'académie n'est venu dans le collège ?

Pauvre femme ...

Mais le Président l'a dit, son ministre de l'Education nationale aussi : la Principale fut irréprochable ...

Soit. Mais la hiérarchie académique en dehors du coup de fil échangé avec le salafiste ou le père d'une élève absentéiste, promettant de rappeler à l'ordre le professeur qui avait le toupet de faire son cours selon les directives nationales, est-elle irréprochable ?

Il me revient à la mémoire une vieille histoire. Un principal de collège fut déchu de sa fonction pour avoir fait savoir qu'il n'acceptait pas de voir orienter des élèves de cinquième vers le lycée professionnel – ce qu'interdit formellement la loi. La fronde qui suivit et qui fut approuvée par le recteur tenait au fait suivant : le principal peut muter alors que les profs attachés à leur ville auront pour la vie l'opprobre d'avoir menti à leurs concitoyens pour se débarrasser d'enfants indésirables dans leur collège propre. Pas de vague ...

Certes, il n'y eut pas de décapitation ; mais le principal, mal dans sa peau, quitta l'académie, ne retrouva un poste qu'après une année scolaire, allant d'hôpitaux en maisons de repos ...

Le ministère de l'Education nationale est gangrené par ce refus de gérer les situations intenable des établissements. Il s'appuie sur des personnels administratifs recrutés au profil plutôt que sur concours ce qui au moins atteste d'une « compétence » professionnelle. Ce clientélisme qui s'instaure progressivement dans la hiérarchie de l'Education nationale, dénature la laïcité de l'Ecole de la République, colonne vertébrale de la démocratie : l'entre-soi auquel conduit le recours au recrutement au profil est l'ennemi de la sauvegarde de l'intérêt général de la société qui perd ainsi ses repères de liberté, d'égalité, de fraternité.

Quand cela est cassé, à quoi peut bien servir l'école destinée à former des Républicains ?